

AGENT TECHNIQUE DES INSTALLATIONS SPORTIVES ATIS

LE CONTRAT

Le PACTE est un contrat d'alternance de droit public d'une durée de 12 mois à plein temps permettant de devenir fonctionnaire titulaire à terme.

Le contrat peut être renouvelé pour 12 mois complémentaires sous certaines conditions.

La période d'essai est de 2 mois.

Pendant la durée du contrat, vous serez accompagné.e par un tuteur qui aura pour mission de vous guider et de suivre votre activité.

Le salaire :

- ✓ Pour les moins de 21 ans, le salaire minimum est de 55% du traitement de la fonction publique
- ✓ Pour les plus de 21 ans, le salaire est de 70% du traitement de la fonction publique.

LES MISSIONS ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les missions

Au sein de la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS), L'adjoint technique des installations sportives est amené à réaliser quotidiennement l'ensemble des missions ci-dessous, dans le respect de la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité :

Nettoyage : Maintenir les aires sportives et les différents locaux, dans un état d'hygiène permettant l'accueil du public dans de bonnes conditions.

Maintenance et installations techniques : Assurer l'installation et la maintenance des équipements sportifs :

- dans les piscines, il peut être chargé du fonctionnement et de l'entretien du système de filtration ;
- dans les gymnases et sur les stades, il assure le montage et le démontage des agrès et la mise en place du matériel sportif (filet de volley, buts de foot, panneaux de basket, tatamis de judo, barres parallèles, etc.);
- il entretient les espaces et participe au traçage des terrains.

Accueil : Assurer l'accueil du public tant individuel, qu'associatif ou scolaire en qualité de représentant de la Ville de Paris (Direction de la Jeunesse et des Sports) dans l'établissement :

- accueillir et renseigner les usagers ; répondre au téléphone, noter les messages et faire les transmissions, donner les clefs des vestiaires aux usagers ;
- assurer le suivi des plannings de fréquentation.

Les adjoints techniques peuvent être appelés à remplir des fonctions de mandataires de caisse dans les établissements balnéaires, après formation et autorisation administrative.

Surveillance et Sécurité :

- concourir à la surveillance des accès aux équipements sportifs ;
- assurer la surveillance des locaux et faire respecter la réglementation pour le bien de tous, assister les usagers en cas de besoin (mise à disposition de l'infirmier, appel des secours) et signaler les dysfonctionnements à la hiérarchie.

Les conditions de travail

- Contact quotidien avec le public ;
- Port de charge, lumière artificielle et milieu chloré dans les établissements balnéaires ;
- Travail en roulement, parfois le week-end et certains jours fériés et horaires matinaux ou tardifs en semaine ;
- Nombreux déplacements dans l'enceinte des équipements sportifs et station debout prolongée ;
- Port de la tenue professionnelle obligatoire.

PROFIL REQUIS

- Ne posséder aucun diplôme ou qualification reconnus, ou avoir un niveau de qualification **inférieur au Baccalauréat.**
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ou d'un autre Etat ayant adhéré aux accords de l'Espace économique européen, de la Confédération suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre ou être en cours de naturalisation (pouvoir justifier de l'accusé réception avec n° de dossier).
- Jouir de ses droits civiques (notamment avoir participé à la Journée Défense et Citoyenneté ou être recensé pour les candidats de nationalité française).
- Ne pas avoir de condamnations figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions.

- Capacité à assurer des missions polyvalentes et des contraintes horaires en roulement (Dimanche, matinée, soirée, jours fériés).
- Diplôme et/ou expérience dans les secteurs du bâtiment, du nettoyage, de la maintenance ou de l'accueil appréciés.
- Sens de l'organisation, qualités relationnelles, capacité à travailler en équipe ;
- Maîtriser le français lu, écrit, parlé.

POUR CANDIDATER

Pour les jeunes inscrit.e.s à la Mission Locale de Paris, transmettez nous votre CV en format Word à recrut.ei@missionlocaledeparis.fr

Indiquez en objet du mail : **ATIS PACTE VDP**